



**PARENTS
ACTIVER SON IDENTIFIANT ET MOT DE PASSE
POUR ACCEDER AU PSE**



Introduction

Pour accéder aux différents services numériques du collège (notes, absences, devoirs...), vous devez vous connecter au Portail de Services Etablissements du collège (PSE)

Vous trouverez ici comment :

- Activer vos identifiants et mots de passe

Activation des identifiants et mots de passe

<p>Se connecter sur le site du collège https://www.clg-diderot.ac-aix-marseille.fr/</p> <p>Cliquer sur le lien en haut « Accéder au PSE »</p>	
<p>Cliquer sur gérer/créer mon compte</p>	
<p>Vous vous retrouvez sur la plate-forme des téléservices.</p> <p>Saisissez les identifiants et mots de passe communiqués par le collège.</p>	
<p>Il faut ensuite choisir un nouveau mot de passe, 8 à 14 caractères, chiffres et lettres obligatoires mais aucun signe.</p> <p>Indiquer la date de naissance de votre enfant.</p> <p>Renseigner votre adresse email (2 fois).</p>	

L'écran suivant vous confirme la mise à jour de votre compte et vous demande d'aller **consulter votre boîte de messagerie pour finaliser l'activation.**



Il faut ensuite cliquer sur le long lien dans le mail pour activer votre compte

Message des services en ligne - Mise à jour de votre adresse mail

De : Administrateur des services en ligne

À : [adresse email]

[Envoyer vers Digiiposte](#)

Bonjour,

vous souhaitez accéder aux services en ligne de l'éducation nationale. Afin de pouvoir utiliser tous les services proposés, **cliquez sur le lien ci-dessous :**

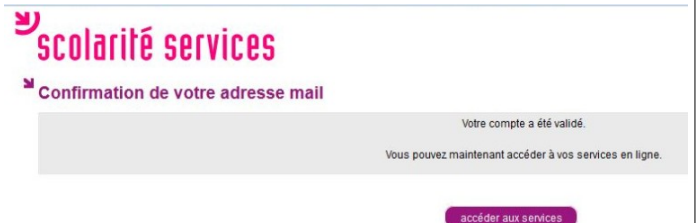
https://teleservices.ac-aix-marseille.fr/aten_creation_compte/validerAdresseMail?code=UBfShly91aMNOde8rvphNo2u7BEAsk5mwR9QdAY5aVlkFeGHYGAIZ3Oeg7DvartX7tcUyYx-muFERxGnHJxI25CRpd5-16lpGwgINceK0shXrbc7m5w

Vous disposez d'un délai de 3 mois pour activer votre compte. Au-delà, le compte sera supprimé et vous devrez reprendre contact avec l'établissement pour en créer un nouveau.

Cordialement,
L'administrateur des services en ligne.

Voilà c'est fini ! Vous avez activé votre compte et vous pouvez désormais **accéder au PSE** à l'aide de votre identifiant et de votre nouveau mot de passe.

Ne pas suivre le lien « accéder aux services », il ne permet pas l'accès au PSE.



Retournez sur la page d'accueil du site du collège et saisissez vos identifiants dans la **fenêtre d'authentification** du PSE (comme indiqué à l'étape 1).



En suivant le lien de la deuxième étape **gérer/créer mon compte**, vous avez la possibilité de **regrouper** des comptes pour rattacher **plusieurs enfants** à un compte unique.

